

LA MODIFICATION DES LOIS ACTUELLES  
SUR LES DROITS D'AUTEUR

Question n° 1836—**M. Yewchuk**:

1. Le gouvernement fédéral compte-t-il étendre les lois actuelles sur les droits d'auteur pour permettre aux bibliothèques de faire un usage limité des techniques de photocopie?

2. Le gouvernement fédéral a-t-il reçu des instances de maisons d'édition ou de bibliothèques sur l'usage de la photocopie et de ses implications, à propos des lois actuelles sur les droits d'auteur?

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations)**: 1. Le droit d'auteur est compris dans les questions que le gouvernement fédéral a soumises pour étude au Conseil économique du Canada. Le rapport de celui-ci devrait être présenté vers la fin de l'année courante. Tant que le rapport n'aura pas été reçu et étudié, il n'est pas question d'apporter des modifications aux lois actuelles sur les droits d'auteur.

2. Oui, par l'entremise du Comité interministériel chargé de l'étude des droits d'auteur.

COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ—LE COÛT  
DU TRANSPORT AÉRIEN DES JOURNALISTES

Question n° 1856—**M. Burton**:

Combien en a-t-il coûté à la Commission canadienne du blé pour le transport par avion de sept représentants des divers moyens d'information qui ont assisté à la conférence de presse tenue vers le 21 août 1969, et dont il est fait mention à la question n° 1573?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État)**: Le coût de transport aérien des sept journalistes, imputé à la Commission canadienne du blé, a été de \$532.

L'IMPORTATION DE PRODUITS LAITIERS  
D'IRLANDE ET DE HOLLANDE

Question n° 1857—**M. Lambert (Bellechasse)**:

Est-ce que le Canada a importé de la poudre de lait ou des produits laitiers sous une autre forme, avec une teneur en protéine minimum de 25 p. 100, et provenant de l'Irlande et de la Hollande, depuis le 1<sup>er</sup> avril 1970 et, dans l'affirmative, a) quelle en est la quantité et b) à quelle fin ces importations ont été utilisées?

**M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé)**: En ce qui concerne le Bureau fédéral de la statistique et le ministère de l'Industrie et du Commerce, la réponse est comme suit: a) Les classes de produits laitiers de la classification des importations par marchandises ne correspondent pas à la teneur en protéine des produits; pour cette raison, les statistiques sur les importations de produits laitiers compilées et publiées par la Division du commerce extérieur du Bureau fédéral de la statistique ne sont pas

assez détaillées pour fournir des éléments de réponse à la question. Toutefois, en avril 1970, 575 cwt de «lait, crème et sous-produits en poudre» (classe de marchandise 51-59 du B.F.S.), d'une valeur de \$14,000, ont été importés d'Irlande. Il n'y a pas eu d'importation de cette classe de produits en provenance de Hollande au cours de cette période. b) Les importateurs ne fournissent aucun renseignement sur les utilisations finales de ces produits importés.

[Français]

LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS CANADIENS  
ET LEUR RÉMUNÉRATION

Question n° 1866—**M. Fortin**:

1. Quels ont été, pour chacune des dix dernières années, à l'égard des entreprises gouvernementales fédérales a) le nombre des employés, b) la rémunération brute?

2. Quels ont été, pour chacune des dix dernières années, au Canada, a) le nombre des travailleurs, b) leur rémunération totale?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce)**: 1. a) et b) Nombre d'employés des entreprises du gouvernement du Canada et leur rémunération brute, pour chacune des dix dernières années:

Année	Nombre d'employés au 31 mars	Rémunération brute (milliers de dollars)
1958	130,376	544,309
1959	140,043	590,403
1960	132,360	623,514
1961	131,012	642,409
1962	127,858	651,494
1963	128,137	667,959
1964	131,028	708,655
1965	131,242	749,736
1966	135,041	813,323
1967	130,111	1,081,603
1968	127,322	927,267

2. a) Nombre estimé en milliers des employés rémunérés au Canada, pour chacune des dix dernières années:

Année	Milliers
1959	4,735
1960	4,843
1961	4,911
1962	5,089
1963	5,241
1964	5,466
1965	5,760
1966	6,096
1967	6,305
1968	6,490
1969	6,720

b) Ces chiffres ne sont pas connus.